

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'un forage de production d'eau de potable sur le site Euro 5 à Saint Benoît sur Loire (45)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom :

Prénom :

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EURO 5

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Thierry Dubois, Directeur

RCS / SIRET

5 2 8 7 5 8 0 4 8 0 0 0 1 1

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27-a : Création d'un forage d'une profondeur supérieure à 50 mètres,	IOTA : Rubrique 1.1.1.0 (création d'un forage et essais de pompage associés) Le forage aura une profondeur d'environ 80/85 m
17- d : dispositif de captage des eaux souterraines en ZRE	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la réalisation d'un forage d'eau destiné à l'alimentation en eau potable du site EURO 5 à Saint Benoît-sur-Loire (45).

La mise en exploitation de ce forage viendra remplacer les prélèvements actuellement réalisés dans le puits existant et qui capte la nappe alluviale de surface, cette dernière demeurant trop sensible aux pollution et insuffisante pour assurer l'alimentation continue du site notamment en période de basses eaux.

Le projet objet de ce document prévoit donc la création d'un forage de 85 m de profondeur, qui visera la Nappe de Beauce (Formations Éocènes). L'eau produite sera destinée à l'alimentation en eau de process du site. S'agissant d'un site de production agroalimentaire, il est précisé que l'eau devra répondre aux exigences d'une eau potable.

Ce nouveau forage sera implanté à proximité immédiate du site de production, sur une parcelle contiguë propriété du site EURO5. L'ouvrage est dimensionné pour permettre l'installation de deux pompes.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont la création d'un forage permettant l'exploitation de la nappe de Beauce dans le niveau des calcaires éocènes (localement attendu entre 65 et 85 m de profondeur) pour la production d'eau potable qui sera réservée à un usage agroalimentaire.

Les prélèvements envisagés sur la masse d'eau souterraine FRGG135 intitulée " Multicouches craie séno-turonienne et calcaires de Beauce sous forêt d'Orléans captifs" sont les suivants :

- Volume annuel : 80 000 m³/an
- Débit instantané : 30 m³/h.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le dimensionnement de l'ouvrage a été effectué pour d'une part permettre la mise en place d'une pompe immergée offrant une capacité de production de 30 m³/h sous 40 m HMT et d'autre part assurer une protection optimale de la nappe captée par la mise en place de tubages aciers télescopés et cimentés sous pression jusqu'au toit de l'aquifère visé (soit une hauteur prévisionnelle de 55/60 mètres).

A ce stade, le programme de travaux envisagé est le suivant :

- Phase n°1 - Partie supérieure - Forage Rotary Boue Ø32"-812 mm – Forage jusqu'à 10mètres (Mur des formations alluviales supérieures),

Mise en place d'un tubage acier Ø26"-711mm centré de 0 à -10 mètres - cimentation de l'espace annulaire 812x711 (injection par le fond),

- Phase n°2 – Section intermédiaire (chambre de pompage) Forage rotary boue (eau) Ø 20"-508mm – Forage jusqu'à 55/60 mètres (toit des calcaires Éocènes) Mise en place d'un tubage acier Ø406mm centré de 0 à -55/60 mètres et cimentation de l'espace annulaire 508x 406 mm (injection par le fond),

- Phase n°3 - Forage et équipement de la partie aquifère (réservoir)- Forage de l'aquifère Rotary eau Ø14"3/4-375mm de -55/60 à -80 mètres environ (Mur des Calcaires Éocènes) - Mise en place d'une colonne de captage inox 304L Ø8"5/8"-219mm entre -60 et -80/85 mètres avec crépines (slot 1.5 mm) en face de la zone de production (58/70 mètres) et décanteur de fond puis gravillonnage (4/8) dans l'annulaire 375 x 219.

- Phase n°4 – Développement/ Nettoyage - Nettoyage et mise en eau claire de l'ouvrage à l'émulseur (air-lift double colonne), Développement à la pompe immergée (30 m³/h maximum).

- Phase 5 - Essais de pompage – Tests de qualification - Réalisation des essais par palier (4 paliers enchaînés) - Réalisation d'un essai longue durée (72h minimum.)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pour les travaux d'équipements et de raccordement annexes :

Ils consisteront après validation des capacités quantitatives et qualitatives de l'ouvrage à le raccorder aux installations de process et aux bâches de stockage.

L'équipement de l'ouvrage comprendra :

- La pose de deux pompes immergées nécessaire à la fourniture d'un débit de production de 30 m³/h sous 40 m HMT (pression de service de 2 bars demandée) (1 pompe principale et une pompe de secours),

- La pose d'équipements annexes : vannes, manomètres, robinets de prélèvement agréés, clapets anti-retour, sondes d'alerte, tube guide sonde ...),

Après validation préalable par l'hydrogéologue agréé désigné, l'aménagement en surface de l'ouvrage consistera à minima en la création d'un citerneau béton hors sol avec capot de fermeture à bords recouvrant cadénassable et contacteur d'ouverture.

La tête du forage sera équipée d'une tête étanche fermée bride/contre-bride en inox.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nomenclature Code de l'environnement - phase création de l'ouvrage : 1.1.1.0 Déclaration

Nomenclature Code de l'environnement - phase exploitation de l'ouvrage : 1.1.3.0 Demande d'autorisation de prélèvement sur la ressource en eau souterraine (dans un second temps après réalisation des tests de pompage),

Autorisation au titre du Code de la Santé Publique pour la dérivation des eaux à des fins de consommation humaine (procédure d'homologation d'un forage pour la production d'eau potable à partir d'un forage privé).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur du forage envisagé	80/85 m
Volume annuel de prélèvement	80 000 m ³
Débit nominal d'exploitation	30 m ³ /h

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Site "EURO 5", Tizy.

Parcelle ZX 098

Commune de Saint-Benoit-sur-Loire (45)

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 7 ° 4 9 ' 0 6 " 47N Lat. 0 2 ° 1 9 ' 2 6 " 23E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Saint-Benoit-sur-Loire (45)

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Benoît-sur-Loire est concernée par le Plan de Prévention des risques pour le risque inondation (Débordement de la Loire) adopté le 13 juin 2018. Avec une cote d'inondation comprise entre 112,5 et 113 mNGF, le secteur d'étude est classé en zone d'expansion des des crue en "zone d'aléas fort".
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone de répartition des eaux pour la nappe de Beauce. Toutes les masses d'eau depuis la surface du sol sont concernées.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement de 80 000 m ³ /an dans la masse d'eau souterraine FRGG135 intitulée " Multicouches craie séno-turonienne et calcaires de Beauce sous forêt d'Orléans captifs"
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Masse d'eau souterraine FRGG135 intitulée " Multicouches craie séno-turonienne et calcaires de Beauce sous forêt d'Orléans captifs" Rabattement piézométrique dans la zone d'influence de l'ouvrage.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement les cuttings de forage qui seront stockés puis évacués du site vers des filières de traitement (volume estimé au maximum à 30m ³ d'après les diamètres de foration).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Trafic temporaire lié au chantier (5 à 6 semaines), Trafic lié à la réalisation des travaux et la circulation des véhicules de livraison de matériaux au fur et à mesure de la progression du chantier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Temporaires (3 à 5 semaines) en raison de l'utilisation de groupes électrogènes et compresseurs d'air (phases de nettoyage/développement). Dans tous les cas, les travaux seront réalisés durant les périodes de travail diurnes et le site préviendra les voisins les plus proches des durées de chantier. En exploitation, les installations sont silencieuses car enterrées ou immergées

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Compte tenu de la nature des formations géologiques à traverser, la méthode de forage retenue est celle du rotary à la boue en partie supérieure et rotary à l'eau dans pour la partie aquifère.</p> <p>En cas de survenues de de pertes de circulation (partielles ou totales), le travaux pourront éventuellement se poursuivre en circulation inverse.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En forage, la boue utilisée circule en circuit fermé. A l'issue des travaux, elle est pompée et évacuée selon les dispositions réglementaires en vigueur (décharge ou centre de traitement spécialisé).</p> <p>Les seuls rejets directs effectués sont ceux liés au essais de pompage. Toutefois étant donné la très bonne qualité attendue des eaux de pompage, celles-ci seront rejetées vers le réseau de fossés bordant le site. Le pompage sera réalisé sur 72 h à 30 m3/h (maximum) en continu.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans objet

L'ouvrage sera conçu conformément au Code de l'environnement, à la norme forage en vigueur et aux arrêtés interministériels "forages" du 11 septembre 2003.

S'agissant d'un ouvrage destiné à la production d'eau répondant aux exigences nécessaires à la production d'eau potable, toutes les mesures nécessaires à la protection et à la préservation de l'environnement, tant en phase de travaux qu'en phase d'exploitation, seront mises en œuvre.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de la nature du projet, de la capacité locale de l'aquifère visé au regard des événements envisagés, des mesures de protection qui seront mises en œuvre en phase réalisation puis d'exploitation de l'ouvrage, ce projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint-Benoit-sur-Loire le, 09/11/2023

Signature

